



ANTIFOULING PROTIS

ANTIFOULING
Monocomposant

ANTIFOULING NOUVELLE GENERATION
AUTOPOLISSANT LONGUE DUREE.

Couleur disponible Noir, Bleu, Rouge, Blanc

Edition décembre 07

PROPRIETES

Le **PROTIS** est un antifouling nouvelle génération sans étain à matrice érodable pour bateaux de plaisance dont la vitesse n'excède pas 15 Noeuds de moyenne.

Le **PROTIS** s'applique facilement :

- A la Brosse
- Au Rouleau
- A l'Airless

Le **ROUGE** contient du cuivre et est utilisable en eaux tropicales

UTILISATION

Le **PROTIS** convient pour tout type de carènes, excepté les carènes en aluminium

Le **PROTIS** s'applique sur le brai vinylique UNDERCOAT MPO 500

Le **PROTIS** peut également s'appliquer sur les sous couches époxy EP 213 HB, EP 215 HB en respectant les temps de recouvrement.

Le **PROTIS** ne se dilue pas en application au rouleau et à la brosse

CARACTERISTIQUES

TYPE DE PRODUIT : Antifouling autopolissant

COULEUR : noir ou bleu ou rouge ou blanc

ASPECT : Satiné

PRESENTATION : Monocomposant

DILUANT : AF/10

DENSITE A 23°C MELANGE :

NOIR : 1,72 +/- 0,10

BLEU : 1,73 +/- 0,20

ROUGE : 1,65 +/- 0,20

BLANC : 1,56 +/- 0,10

EXTRAIT SEC EN VOLUME :

NOIR : 50% +/-2%

BLEU : 50% +/-3%

ROUGE : 50% +/-3%

BLANC : 54% +/-2%

VOC : NC

RENDEMENT THEORIQUE :

5,4 m²/L pour le blanc et 5 m²/L pour les autres

EPAISSEUR RECOMMANDEE PAR COUCHE :

Sec : 75 à 100 µm

Humide : 140 à 190 µm pour le blanc

150 à 200 µm pour les autres couleurs

TEMPS DE SECHAGE (à 20°C - 65% HR) :

Hors poussière : 1 heure

Sec au toucher : 3 heures

RECOUVREMENT (à 20°C - 65% HR) :

Minimum : 4 heures

Maximum : 6 mois

Mise à l'eau : 8 heures minimum

PREPARATION DE SURFACE

Toutes les surfaces devant être recouvertes doivent être exemptes de salissures, de pollutions dues aux graisses, à la vapeur d'eau, (la température du support doit être d'au moins 3°C au dessus du point de rosée - consulter le tableau), de poussières ou de moisissures.

Le **PROTIS** s'applique sur le brai vinylique UNDERCOAT MPO 500

Le **PROTIS** peut également s'appliquer sur les sous couches époxy EP 213 HB, EP 215 HB en respectant les temps de recouvrement.

EMPLOI ET DILUTION

Ne pas diluer pour les applications à la brosse et au rouleau

Pour une application à l'Airless, une dilution au diluant AF/10 est possible de 5 à 10% suivant le matériel utilisé et les conditions d'application.

Il convient de vérifier la viscosité à l'aide des coupes DIN ou AFNOR et de réajuster celle-ci, si nécessaire. Lors des applications au pistolet pneumatique, une vérification de la viscosité est conseillée toutes les 2 heures. Ne pas oublier de bien mélanger après chaque ré-ajustage en diluant.

Utiliser le diluant AF/10 pour le nettoyage et le rinçage du matériel.

APPLICATIONS

PROCEDES		DILUTION	BUSES	PRESSION
BROSSE	OUI	Prêt à l'emploi		
ROULEAU	OUI	Prêt à l'emploi		
PNEUMATIQUE	NON	NA		
AIRLESS	OUI	10%	0,021 à 0,025 mm	100 à 200 BARS

CONDITIONS D'APPLICATION :

Optimum : 5 à 40 °C pour 65 % HR

Limite : 15 à 35°C pour 30 à 80 % HR

La température du support doit être d'au moins 3°C au-dessus du point de rosée - consulter le tableau

VISCOSITE : NC

PRECAUTION D'EMPLOI ET STOCKAGE

Consulter les fiches d'hygiène et sécurité de produits, ainsi que la fiche de ventilation et matériel de sécurité.

CONDITIONNEMENT : 0,75 ou 2,5 Litres (20 Litres sur commande)

CLASSE ONU : 1263

DUREE DE STOKAGE : en emballage d'origine fermé à une température de + 10 à + 25 °C : 24 mois - tropical : 12 mois

POINT ECLAIR : Compris entre 23°C et 55°C

ETIQUETTE : F : Facilement Inflammable

Xn : Nocif



MAP YACHTING
Zone Athéla IV
296 av. de la Tramontane
13 705 LA CIOTAT Cedex

Tél : + 33 (0)4 42 98 14 50
Fax : + 33 (0)4 42 98 14 51
E-mail : sales@map-yachting.com
Web : www.map-yachting.com

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci dessus, ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement les dites fonctions pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par nous, et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux, tout cas d'application non exploité prévu à l'intérieur du présent document doivent faire l'objet d'une consultation et d'un accord express et formel par notre service technique, et ce préalablement avant l'exécution des travaux. La présente édition annule et remplace toutes les publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés, il appartient aux applicateurs de nos produits de vérifier auprès de notre service technique que le précédent document n'a pas été annulé par une édition postérieure.